

## MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2015 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.**

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19h00)  
MM Marcel Langlois, conseiller (19h00)  
Ghislain Gagnon, conseiller (19h00)  
Gaston Simoneau, conseiller (19h00)  
Guillaume Hinse, conseiller (19h00)  
Gervais Ouellette, conseiller (19h00)  
MME Suzanne Forestier, conseillère (19h00)

Les membres présents forment le quorum.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00 par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

**Le maire, Réal Fortin fait lecture de la réflexion.**

**Réflexion : «L'optimiste pense qu'une nuit est entourée deux jours, le pessimiste pense qu'un jour est entouré de deux nuits.»**

**2015-03-064**

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère, Suzanne Forestier, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-065**

### DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2014 PAR MADAME CAROLINE LEDUC DE LA FIRME ROY, DESROCHERS, LAMBERT

Madame Caroline Leduc de la firme externe de comptables Roy, Desrochers, Lambert dépose les états financiers pour l'année 2014 mentionnant un surplus de 171 016\$.

Il est proposé par le conseiller, Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte les présents états financiers pour l'année 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-066**

### Mise au point par le maire, Réal Fortin

**Le maire, Réal Fortin demande à la directrice générale, Chantale Ramsay de quitter la salle du conseil car le prochain sujet la concerne. La directrice générale, Chantale Ramsay quitte la salle du conseil.**

Le maire, Réal Fortin fait lecture d'une mise au point et demande que cette lettre soit transcrite intégralement au procès-verbal;

Considérant que les votes sont partagés, le maire, Réal Fortin demande le vote;

Le conseiller, Marcel Langlois, le conseiller, Ghislain Gagnon, le conseiller Gervais Ouellette et la conseillère Suzanne Forestier votent pour la transcription de la lettre du maire dans le procès-verbal.

Le conseiller, Gaston Simoneau et le conseiller, Guillaume Hinse votent contre la transcription de la lettre du maire dans le procès-verbal.

«Mise au point

Cette présente mise au point sera notée à titre de lettre le 1<sup>er</sup> mars 2015. À la fin d'août 2013, j'ai réuni des citoyens qui sont maintenant tous, des élus pour leur demander d'être dans mon équipe et d'atteindre des objectifs réalisables :

1. Égalité entre citoyens
2. Intégrité
3. Redressement de l'administration
4. Etc.

On nous parlait de double comptabilité, de document caché, et que la D.G. dirigeait tout. La promesse de faire le ménage pour le redressement devrait se faire sur des bases solides. Donc après 1 an de vérification comptable sur des dossiers qu'on me disait douteux, il s'avère que tous les dossiers comptables étaient remplis dans les règles de l'art. Les demandes d'un conseiller ont coûté \$3,365.00 en frais comptable au-delà de 100 heures minimum en demande de toutes sortes donc plus de \$6,515.00 au total en coût aux contribuables. Tout cela pour toujours donner raison à la D.G.. Ce qui devait arriver arriva! Une plainte d'harcèlement psychologique fût déposée le 10 juillet 2014. Après vérification avec nos conseillers juridiques, il s'avérait que la plainte pour la majorité des élus était possiblement fondée et selon la jurisprudence, elle se chiffrait en plusieurs milliers de dollars pour la municipalité. Donc après négociation, la plainte n'a entraîné aucune poursuite jusqu'à maintenant. Par la suite le préfet de la MRC me demanda que mon conseiller cesse d'appeler à la MRC car personne ne répondrait car il outrepassait ses droits. Pour cette raison la résolution #0201409331 fût passée. Nous avons tous signé un code d'éthique et nous devons le respecter. Présentement je dois gérer sur des faits réels et non sur des rumeurs pour le bien de la municipalité. Je ne tolérerai aucune accusation non fondée concernant le personnel administratif. Le contrat de la D.G. prend fin cette année et sera renégoié cet automne. Pour une saine gestion, le maire doit avoir confiance en son D.G. et présentement rien ne me prouve le contraire et je tiens à faire cesser toutes les rumeurs. Je ne gérerai pas par vengeance mais pour le bien de la population.

Réal Fortin  
Maire de Tingwick»

Adoptée sur division.

**La directrice générale, Chantale Ramsay revient dans la salle du conseil.**

### **AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE FÉVRIER 2015**

Le conseiller, Gaston Simoneau demande que dans la résolution numéro 2015-02-061 soit ajouté taxes sur l'essence pour les années 2010-2013.

**2015-03-067**

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE FÉVRIER 2015**

Considérant que les membres du conseil ont reçu les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 2 février 2015 et de la séance spéciale tenue le 9 février 2015 dans les délais légaux;

Considérant que le conseiller, Gaston Simoneau demande une correction au procès-verbal de la séance du 9 février 2015;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 février 2015 présenté et de la séance spéciale tenue le 9 février 2015 tel que modifié soient adoptés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-068**

### **ADOPTION DES COMPTES**

<b>Fournisseur</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Air liquide Canada	Accessoires pour soudure garage	101.10 \$
Alarme Bois- Francs	Centrale salle année 2015 et système d'alarme CPE	6 229.92 \$

Auger BC Sécurité	Modification sortie d'urgence OTJ et station d'épuration obligation préventionniste	425.41 \$
Banque Nationale	Achat cafetière bureau et enregistrement à la Commission des transports du Québec	249.59 \$
Bell Mobilité	Cellulaire décembre 2014 et janvier 2015	376.47 \$
Bell Mobilité	Cellulaire février 2015	116.64 \$
Biolab	Analyses d'eau potable et usées	112.44 \$
Boivin Gauvin	Réparation citerne valve de chargement	336.36 \$
Buropro	Achat papeterie administration, chemins d'hiver et livres bibliothèque	216.61 \$
Caza Marceau + Soucy Boudreau	Ordonnance de démolition 1204, rang 6 et mise en demeure 160, rue du Bord de l'eau	1 107.11 \$
Champoux Machineries	Pièces génératrice réservoir d'eau potable	5.98 \$
Charest international	Réparation camion #6 et crédit sur camion #1	1 735.51 \$
Coop du Pré-Vert	Achats divers	547.62 \$
Coop du Pré-Vert	Achats diesel	12 867.41 \$
Dépanneur de la Place	Achat café, lait, sucre et bouteille d'eau	85.10 \$
Entreprise Ramec	Rivet pour patinoire	13.23 \$
Équipement sanitaire Cherbourg	Produits d'entretien bureau administratif et OTJ	172.96 \$
Éric Ouellette	Frais de transport visite usine Portneuf	144.00 \$
Exova	Analyse eau potable et usées	271.92 \$
Garage G. Allison	Pièces Ford 150, Ford Ranger et essence	702.32 \$
Hydraulique Vigneault	Pièces souffleur à neige	117.16 \$
Hydro-Québec	Électricité parc de la Station	33.55 \$
Hydro-Québec	Électricité luminaires de rues	834.39 \$
Hydro-Québec	Électricité Parc à l'ombre des Pins	93.07 \$
Hydro-Québec	Électricité salle paroissiale, bibliothèque et service de garde	3 670.14 \$
Hydro-Québec	Électricité station d'épuration	4 558.82 \$
Hydro-Québec	Électricité OTJ	1 500.26 \$
Hydro-Québec	Électricité station des eaux usées	262.19 \$
Hydro-Québec	Électricité station d'eau potable	1 651.46 \$
Hydro-Québec	Électricité puits	682.79 \$
Hydro-Québec	Électricité bureau, caserne et garage	2 599.35 \$
Industrie Canada	Licence radio année 2015	622.00 \$
J.E. Marchand	Pièces entretien camion de déneigement	81.63 \$
J.Marc Laroche	Réparation lumière de rues	561.54 \$
Linda Ouellette	Rassembleur de février 2015	300.00 \$

Machineries Richardson	Réparation lance perforatrice camion pompe	45.99 \$
Machineries Serge Lemay	Réparation camion #1	22.35 \$
Marc Ouellette	Frais téléphone cellulaire mois de février 2015	30.00 \$
Médias Transcontinental	Avis offre d'emploi secrétaire réceptionniste Actualités/Nouvelle	1 083.65 \$
MRC d'Arthabaska	2e versement quote-part	15 123.00 \$
Multi-Services MGM	Réparation unité de toit CPE	362.29 \$
Novaxia	Honoraires professionnels ingénieur CPE janvier 2015	6 266.14 \$
Oxygène Bois-Francis	Accessoires pour entretien machineries	460.89 \$
Paul-André Baril	Frais téléphone cellulaire mois de février 2015	30.00 \$
Petite caisse	courrier recommandé employés, essence souffleur patinoire et achat rondelle patinoire	53.00 \$
Pièces d'auto Allison	Pièces réparation camion à neige	49.86 \$
Pneus Dominic	Pneu camion #6	217.30 \$
Poste Canada	Rassembleur de janvier 2015	85.15 \$
Réal Fortin	Frais de cellulaire pour le mois de février 2015	50.00 \$
René Poisson	Réparation camion incendie	2.62 \$
Robitaille Équipement	Achat convoyeur camion #1	1 157.80 \$
Rona Grenier	location scie à émonder télescopique couper branches le long des routes	34.45 \$
Sel Warwick	Sel à déglacage	3 464.57 \$
Services exp	Honoraires urbaniste préparation exclusion CPTAQ	4 484.03 \$
Services Techniques Incendies Provincial	Sabot pour échelle service incendie	90.68 \$
Signalisation Lévis	Plaques 911 supplémentaires	68.99 \$
Société coopérative agricole des Bois-Francis	Réparation souffleur à neige et huile pour excavatrice	363.91 \$
SDDA	Service de cueillette janvier et février 2015, site d'enfouissement février et surcharge carburant juillet à décembre 2014	25 672.27 \$
Sogetel	Lignes téléphoniques pour le mois de février 2015	383.43 \$
SOS Technologies	Vérification annuelle appareil oxygène service incendie	542.11 \$

Sylvain Turcotte	Frais de transport mois de (formation pompier)	38.40 \$
Technic SM	Achat portable responsable des eaux	1 087.75 \$
Télébec	Ligne aqueduc janvier et février	116.64 \$
Tetra Tech QI	Honoraires manuel d'exploitation puits	7 818.30 \$
Ventilation Bois-Francis	Vérification biannuelle unité toit bureau	192.01 \$
Ville de Warwick	Entraide 15 novembre 2014 Mont-Gleason	811.19 \$
Xérox	Photocopieur des citoyens	92.35 \$
Xérox	Photocopieur administration	182.67 \$
Salaires	Salaires semaines du 18 janvier au 21 février 2015	59 002.31 \$
<b>Total</b>		<b>172 872.15 \$</b>

Considérant que le retrait des comptes de Novaxia et de Tétra Tech QI est demandé;

Sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que les comptes présentés à l'exception de ceux mentionnés précédemment soient acquittés pour une somme globale de cent cinquante-huit mille sept cent quatre-vingt-sept dollars et soixante et onze sous 158 787.71\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## **RAPPORT CONSEILLERS RESPONSABLE D'UNE DOSSIER**

### **Le conseiller Marcel Langlois**

Rien à signaler.

### **Le conseiller Ghislain Gagnon**

- ☞ Inscription au défi 5/30 doit obligatoirement être faite pas internet.
- ☞ Il a participé à la levée de fonds pour la prévention du suicide et donne un compte-rendu de cette levée de fonds.
- ☞ Il a participé à la journée de l' élu municipal à la Sûreté du Québec.

### **Le conseiller Gaston Simoneau**

Rien à signaler.

### **Le maire Réal Fortin**

- ☞ Le nouveau responsable des eaux est à la recherche de solution pour la baisse de pression et l'eau brouillé lors d'un approvisionnement à la borne fontaine à la station de pompage lors d'une intervention incendie.
- ☞ Étudie le regroupement avec les municipalités de Chesterville et de Saint-Rémi-de-Tingwick pour l'achat de matériel (sable, gravier etc..) ou la location de machinerie afin de profiter d'un prix de groupe.
- ☞ La CISA a obtenu une subvention de 195 000\$ afin d'effectuer une étude sur le transport et le recyclage du plastique utilisé pour enrobé les balles de foin. Un projet pilote est prévu et une demande a été formulée afin que Tingwick soit la municipalité pilote.
- ☞ Le mois dernier une visite d'une usine de valorisation de boues de fosses septiques a été effectuée par des représentants de la municipalité. Le projet d'une telle usine est à l'étude pour Tingwick présentement.
- ☞ La rédaction d'une étude organisationnelle sur la protection incendie fut adoptée par la MRC d'Arthabaska.
- ☞ Le délai des travaux dans les cours d'eau est passé de 8 ans à 2 ans pour 2015.

- ☞ Une décision en juin sera prise pour l'avenir du CLD suite au nouveau pacte fiscal.
- ☞ Il y aura une porte ouverte du CPE le 18 avril prochain.

#### **Le conseiller Guillaume Hinse**

- ☞ Suite à une rencontre avec les représentants du service incendie informe les conseillers, le maire et les citoyens qu'il se retire à titre de conseiller responsable du dossier incendie car étant pompier lui-même il s'expose à plusieurs apparences de conflits d'intérêts.

#### **Le conseiller Gervais Ouellette**

- ☞ Rien à signaler.

#### **La conseillère Suzanne Forestier**

- ☞ Rien à signaler.

#### **RESPONSABLE DES EAUX**

**2015-03-069**

#### **Annuler résolution numéro 2015-02-058 : formation même date que la formation pour l'opérateur des eaux usées**

Considérant que la résolution numéro 2015-02-058 autorisait le responsable des eaux usées, Éric Ouellette à participer à une formation sur les conduites d'aqueduc;

Considérant que la formation se tient en même temps que sa formation pour opérateur en eaux usées;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la résolution numéro 2015-02-058 soit annulée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-070**

#### **Nouvelle entrée d'eau pour l'école St-Cœur-de-Marie**

Considérant que l'entrée d'eau de l'école St-Cœur-de-Marie située sur la rue St-Joseph a gelé;

Considérant que le tuyau passe par le stationnement arrière de l'église pour ensuite se rendre à l'école;

Considérant que la Commission scolaire des Bois-Francs demande l'autorisation de construire une nouvelle entrée d'eau sur la rue Ste-Marie à ses frais;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-071**

#### **Location d'un vacuum : nettoyer regard d'effluent : pompage de boues : station d'épuration**

Considérant que suite aux travaux effectués à la station d'épuration l'automne dernier le regard d'effluent doit être nettoyé;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu d'autoriser le responsable des eaux, Éric Ouellette à embaucher une entreprise possédant un vacuum pour effectuer ledit nettoyage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## INSPECTEUR EN BÂTIMENT

### **Demande d'autorisation à la CPTAQ : Ferme Hinse inc. La résolution numéro 2015-03-072**

**Considérant que** le projet consiste à l'achat d'une partie du lot 179-P du cadastre de Tingwick, appartenant à M. Jean-Pierre Ouellet, d'une superficie de 42 000 mètres carrés (4.2 hectares) et qui est contigüe à la propriété de Ferme Hinse Inc., dans le but d'augmenter la superficie des prairies qui seraient louées à M. Jacques Moreau, producteur laitier. Par cette acquisition, la propriété de Ferme Hinse Inc. aurait une superficie totale de 227 000 mètres carrés;

**Considérant que** le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants est de 4-6FT 5-4TP, tel qu'inscrit sur les cartes d'inventaire des terres du Canada, soit un sol de sol de classe 4 (à 60%) et de classe 5 (à 40%) avec des limitations dues à des sols peu fertiles ou très difficiles à améliorer, où le relief constitue une limitation à la culture et où le sol est assez pierreux pour qu'ils puissent gêner sensiblement les labours, les semailles et la récolte;

**Considérant que** les possibilités d'utilisation du lot à des fins agricole seront avantagées par l'ajout de la superficie de prairie demandée à Ferme Hinse Inc. puisque cela permettrait de consolider les prairies présentement en culture;

**Considérant que** les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes seraient bénéfiques, car l'acceptation de ce transfert de prairie permettrait de consolider la propriété de Ferme Hinse Inc., tout en séparant cette propriété et la propriété de Jean-Pierre Ouellet par une contrainte physique importante, soit la branche no 61 de la rivière Desrosiers, en plus de ne pas influencer l'utilisation agricole des lots avoisinants, puisque l'usage de la parcelle transférée demeurerait agricole;

**Considérant que** selon la réglementation municipale, ces propriétés sont localisées à l'intérieur de la zone A-10 et que cette zone autorise les activités agricoles, notamment les cultures aux sols;

**Considérant qu'**il n'y a pas d'espaces appropriés disponibles ailleurs sur le territoire de la municipalité locale, étant donné l'emplacement des entreprises agricoles visées par la demande;

**Considérant que** cet usage aura un impact positif sur l'homogénéité du territoire agricole environnant, notamment par le fait que cette acquisition permettra de consolider et d'accroître les rendements des prairies transférées;

**Considérant que** l'homogénéité de la communauté, de même que de l'exploitation agricole, ne sera pas mise en cause, puisque l'utilisation des terres agricoles demeurera à une exploitation agricole qui cultivera activement les terres;

**Considérant que** la propriété de M. Ouellet (vendeur) a une superficie totale de 43,06 ha et que la présente demande propose le retrait de 4,2ha de cette propriété, ce qui laisse au final une superficie de 38,86ha pour la pratique de l'agriculture sur la propriété de M. Ouellet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, Marcel Langlois, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette, et résolu que la Municipalité de Tingwick appui la demande d'autorisation formulée par Monsieur Jean-Pierre Harper, au nom Ferme Hinse Inc., auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le but d'autoriser l'aliénation et le lotissement d'une partie du lot 179-P du cadastre du Canton de Tingwick, circonscription foncière d'Arthabaska, d'une superficie totale approximative de 4,2ha, afin de remembrer cette partie de terrain à sa propriété agricole adjacente, le tout, tel que décrit dans le demande présentée par M. Harper.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Soumissionnaires	Prix	Conformité
<b>Multi Services MGM</b>	<b>23 125\$ (plus les taxes applicables)</b>	N/A
<b>Ventilation Bois-Francis inc.</b>	<b>20 224\$ (plus les taxes applicables)</b>	N/A

Après vérification la cotation de Ventilation Bois-Francis inc. est la plus basse.

Sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la cotation de Ventilation Bois-Francis pour le prix mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### 2015-03-074

#### Cotations changement des fenêtres salle paroissiale

Soumissionnaires	Prix	Conformité
<b>Construction Martin Chaput</b>	<b>6 793.30\$ (taxes incluses)</b>	N/A
<b>Rénovation Y. Ouellette</b>	<b>3 500\$ (taxes incluses)</b>	N/A

Après vérification la cotation de Rénovation Y. Ouellette est la plus basse.

Sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la cotation de Rénovation Y. Ouellette pour le prix mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### 2015-03-075

#### Cotations réparation galerie avant salle paroissiale

Soumissionnaires	Prix	Conformité
<b>Construction Martin Chaput</b>	<b>4 264.65\$ (taxes incluses)</b>	N/A
<b>Rénovation Y. Ouellette</b>	<b>2 500\$ (taxes incluses)</b>	N/A

Après vérification la cotation de Rénovation Y. Ouellette est la plus basse.

Sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la cotation de Rénovation Y. Ouellette pour le prix mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### 2015-03-076

#### Avis de motion : Règlement #2015-353 d'amendement au plan d'urbanisme

Le conseiller, Ghislain Gagnon donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin :

- de modifier le périmètre d'urbanisation afin d'inclure la nouvelle affectation industrielle à même une partie de l'affectation agricole;
- d'ajouter l'aire d'affectation industrielle.



Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

**2015-03-077**

**Résolution adoptant le projet de règlement #2015-353 d'amendement au plan d'urbanisme et fixant la date de l'assemblée de consultation**

Sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu d'adopter le projet du plan d'urbanisme #2015-353.

Le présent projet de règlement #2015-353 aura pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme afin :

- de modifier le périmètre d'urbanisation afin d'inclure la nouvelle affectation industrielle à même une partie de l'affectation agricole;
- d'ajouter l'aire d'affectation industrielle.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 13 avril 2015, à 18h30, à l'Hôtel-de-Ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-078**

**Avis de motion : Règlement #2015-354 d'amendement au règlement de lotissement**

Le conseiller, Ghislain Gagnon donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de lotissement afin :

- de diminuer la largeur minimale de l'emprise d'une rue locale;
- de mettre à jour la notion de profondeur dans le calcul de la superficie minimale d'un lot.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

**2015-03-079**

**Résolution adoptant le projet de règlement #2015-354 d'amendement au règlement de lotissement et fixant la date de l'assemblée de consultation**

Sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu d'adopter le projet de règlement de lotissement #2015-354.

Le présent projet de règlement #2015-354 aura pour objet de modifier le règlement de lotissement afin :

- de diminuer la largeur minimale de l'emprise d'une rue locale;
- de mettre à jour la notion de profondeur dans le calcul de la superficie minimale d'un lot.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 13 avril 2015, à 18h40, à l'Hôtel-de-Ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-080**

**Avis de motion : Règlement #2015-355 d'amendement au règlement de zonage**

Le conseiller, Ghislain Gagnon donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- d'incorporer les dispositions du règlement 324 et modifiant le schéma d'aménagement, soit principalement :
  - la création des zones «I-2 et I-3».
- d'incorporer les dispositions des règlements 316 et 325 modifiant le schéma d'aménagement, soit principalement :
  - l'ajout et de mise à jour de plusieurs définitions;
  - la mise à jour de certains usages dans les zones agricoles «A»;
  - la mise à jour de certains usages dans les zones agroforestières «AF»;
  - la mise à jour de certains usages dans les zones rurales «RU»;
  - la mise à jour de certains usages dans la zone récréative «REC-1»;
  - la mise à jour des dispositions sur la gestion des odeurs;
  - L'ajout de dispositions concernant les constructions, ouvrages et usages autorisés dans la zone «P-2»;
  - L'ajout de dispositions concernant les zones tampons dans les zones industrielles «I-2 et I-3».
- d'abroger l'usage de «Services financiers» dans la zone P-3.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

**2015-03-081**

**Résolution adoptant le 1<sup>er</sup> projet de règlement d'amendement au règlement de zonage et fixant la date de l'assemblée de consultation**

Sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu d'adopter le règlement de zonage #2015-356.

Le présent projet de règlement #2015-356 aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- d'incorporer les dispositions du règlement 324 et modifiant le schéma d'aménagement, soit principalement :
  - la création des zones «I-2 et I3».
- D'incorporer les dispositions des règlements 316 et 325 modifiant le schéma d'aménagement, soit principalement :
  - l'ajout et de mise à jour de plusieurs définitions;
  - la mise à jour de certains usages dans les zones agricoles «A»;
  - la mise à jour de certains usages dans les zones agroforestières «AF»;
  - la mise à jour de certains usages dans les zones rurales «RU»;
  - la mise à jour de certains usages dans la zone récréative «REC-1»;
  - la mise à jour des dispositions sur la gestion des odeurs;
  - l'ajout de dispositions concernant les constructions, ouvrages et usages autorisés dans la zone «P-2»;
  - l'ajout de dispositions concernant les zones tampons dans les zones industrielles «I-2 et I-3».

- d'abroger l'usage de «Services financiers» dans la zone P-3.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 13 avril 2015, à 18h45, à l'Hôtel-de-Ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-082**

**Avis de motion : Règlement #2015-356 d'amendement au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

Le conseiller, Ghislain Gagnon donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de s'assurer de la qualité du développement des nouvelles zones industrielles I-2 et I-3.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

**2015-03-083**

**Résolution adoptant le projet de règlement #2015-356 d'amendement au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et fixant la date de l'assemblée de consultation**

Sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu d'adopter le projet de règlement relatifs aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) #2015-356.

Le présent projet de règlement #2015-356 aura pour objet de modifier le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de s'assurer de la qualité du développement des nouvelles zones industrielles I-2 et I-3.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 13 avril 2015, à 18h50, à l'Hôtel-de-Ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-084**

**Mandat Caza Marceau + Soucy Boudreau : poursuite judiciaire en démolition : 160, rue Bord de l'eau**

Considérant que la propriétaire du 160, rue du Bord de l'eau a été mise en demeure par la municipalité afin d'effectuer la démolition d'un chalet en zone inondable qui a été rénové sans permis;

Considérant que les travaux effectués ne sont pas conforme à la réglementation en vigueur;

Considérant que la propriétaire a continué les rénovations de son chalet même après l'envoi de la mise en demeure;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick mandate Caza Marceau + Soucy Boudreau afin que ceux-ci poursuivent les démarches entreprises pour que ce bâtiment soit démoli.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**INSPECTEUR MUNICIPAL**

**Changement date d'ouverture soumissions achat d'un tracteur et d'une excavatrice : résolution numéro 2015-02-044**  
**La résolution numéro 2015-03-085**

Considérant que dans la résolution #2015-02-044 l'ouverture des soumissions concernant l'achat d'un tracteur et d'une excavatrice était prévue pour le vendredi 27 février 2015 à 11h;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que l'ouverture des soumissions soit repoussée au vendredi 10 avril 2015 à 11h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-086**

**Balayage des rues**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Marcel Langlois et résolu que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert soit autorisé à embaucher l'entrepreneur ayant le prix le plus bas pour le balayage du printemps 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-087**

**Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local : reddition de compte 2014**

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 343 720\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe de la firme Roy, Desrochers, Lambert présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs, sur une proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu et adopté que la Municipalité de Tingwick informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Soumission location de pelle pour l'année 2015**

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

**2015-03-088**

**Hydro-Québec : don de matériels : entre 2 500 et 3 000 tonnes : mise en tas location de machinerie**

Considérant qu'Hydro-Québec procèdera à des travaux de réfection de ses installations du Chemin de Kingsey;

Considérant qu'il offre gratuitement du sable, du gravier et de la pierre pour une quantité entre 2 500 et 3 000 tonnes qui seront entreposées à l'arrière du garage municipal;

Considérant qu'il se peut que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert doive

effectuer la location de machinerie pour la mise en tas de ces matériaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu :

- ☞ que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert soit autorisé à louer la machinerie dont il aura besoin pour la mise en tas;
- ☞ d'exiger d'Hydro-Québec un rapport d'un laboratoire qui mentionne que les matériaux offerts ne contiennent aucun contaminant.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-089**

**Demande de contribution financière : programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2015**

Considérant que la Municipalité de Tingwick possède le plus grand territoire de la MRC d'Arthabaska;

Considérant qu'elle possède plusieurs routes locales dont elle doit faire l'entretien;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande une subvention au député de Drummond Bois-Francs, M. Sébastien Schneeberger une aide financière pour l'entretien de son réseau routier dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

- ✓ Madame Elizabeth Mc Nally : lettre de remerciement pour le taux de taxation;
- ✓ Madame Alexandra Houle, attachée politique du député de Drummond Bois-Francs M. Sébastien Schneeberger : accusé réception demande d'aide financière à l'amélioration du réseau routier pour l'année 2014 : budget 2014 épuisé;
- ✓ Ministère des Transports : aménagement d'une piste cyclable sur le chemin de Warwick : tronçon entre le chemin de la Station et le Sentier Les Pieds d'Or;
- ✓ Ville d'Asbestos : appui à notre municipalité pour une desserte ambulancière plus rapide.

**ADMINISTRATION**

**2015-03-090**

**Nomination du conseiller, Gaston Simoneau à titre de maire suppléant**

Attendu que l'article 116 du Code municipal stipule que le conseil municipal peut désigner un conseiller comme maire suppléant pour la période qu'il détermine;

Attendu que le maire suppléant ou tout autre conseiller peut signer tous documents (chèques, contrat, etc...) en cas d'absence du maire;

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un substitut au maire lorsque celui-ci est absent et ne peut signer certains documents;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu :

- ✓ Que le conseiller, Gaston Simoneau soit nommé maire suppléant du 3 mars 2015 au 2 novembre 2015;
- ✓ Que le conseiller, Gaston Simoneau, maire suppléant de la Municipalité de Tingwick soit autorisé à signer tous documents en l'absence du maire, Réal Fortin, et ce jusqu'au 2 novembre 2015;
- ✓ Que le conseiller, Gaston Simoneau soit nommé substitut au maire, Réal

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Cadets de l'air : aide financière 2015 : 100\$  
La résolution numéro 2015-03-091**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu d'accorder une aide financière de 100\$ aux Cadets de l'air.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-092 Corriger résolution numéro 2015-01-013 : remplacer député de Drummond-Arthabaska par député Drummond Bois-Francs**

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu de remplacer le titre de député de Drummond-Arthabaska par député de Drummond Bois-Francs dans la résolution #2015-01-013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-093 Ouverture patinoire semaine de relâche : tous les jours jusqu'à 22h et de 13h à 16h**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par le conseiller Marcel Langlois et résolu que pendant la semaine de relâche scolaire la patinoire soit ouverte tous les jours de 13h à 16h et jusqu'à 22h en soirée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-094 Démission de M. Normand Poulin : entretien parc à l'ombre des Pins : remerciement**

Considérant que M. Normand Poulin mentionne à la municipalité qu'il ne renouvellera pas son contrat d'entretien du parc à l'ombre des Pins pour l'année 2015;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick transmettre une lettre de remerciement à M. Poulin pour l'excellent travail effectué pendant toutes ces années.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-095 Démission de Mme Christine Deveault, service de garde : remerciement**

Considérant que Mme Christine Deveault a remis sa démission à titre de 3<sup>e</sup> personne œuvrant au service de garde;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gaston Simoneau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick transmettre une lettre de remerciement à Mme Deveault pour son excellent travail au service de garde.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-096 Correction résolution numéro 2015-02-040 : aucune correction à la résolution numéro 2015-01-023**

Considérant que dans la résolution numéro 2015-02-040 le conseiller, Gaston Simoneau demande que soit remplacé «lettre d'opinion» par «texte» dans les résolutions numéros 2015-01-022 et 2015-01-023;

Considérant que dans la résolution numéro 2015-01-023 il n'y a aucune mention de lettre d'opinion;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaston Simoneau, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la résolution #2015-02-040 soit modifiée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Prix jeunesse de la MRC d'Arthabaska  
La résolution numéro 2015-03-097**

Considérant que M. Philippe Bergeron de partenaire 12-18 propose la candidature de Mme Brittany Pellerin pour le prix jeunesse de la MRC d'Arthabaska;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appuie la candidature de Mme Pellerin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-098 Budget de 500\$ pour les activités de la semaine de relâche au service de garde**

Considérant que des discussions ont eu lieu sur une demande de budget pour la semaine de relâche;

Considérant que tous les membres du conseil étaient d'accord d'accepter la somme de 500\$ cela avant cette semaine afin que les responsables puissent organiser leurs activités de la semaine de relâche qui a lieu présentement;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que le présent conseil valide sa décision prise antérieurement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-099 Changement date d'ouverture soumissions réfection du plancher de la salle :  
résolution numéro 2015-02-043**

Considérant que dans la résolution #2015-02-043 l'ouverture des soumissions concernant la réfection du plancher de la salle était prévue pour le vendredi 27 février 2015 à 11h;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que l'ouverture des soumissions soit repoussée au vendredi 10 avril 2015 à 11h.

Adoptée à l'unanimité des conseiller.

**2015-03-100 Annulation résolution numéro 2015-02-050 et embauche à contrat M.  
Raphaël Racine**

Il est proposé par le conseiller Marcel Langlois, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu :

- ✓ d'annuler la résolution numéro 2015-02-050 concernant l'embauche de M. Olivier De Serres à titre d'aide à la patinoire;
- ✓ d'embaucher à contrat M. Raphaël Racine à titre de responsable de la patinoire afin de remplacer M. Marcel Roy qui est présentement en congé maladie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-101 Achat d'un duplexer pour les communications du service incendie : 1 435\$**

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick achète un duplexer afin de régler un problème de communications lors des interventions du service incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Journée de compensation professeur de la maternelle : ouverture service de garde**  
**La résolution numéro 2015-03-102**

Considérant que la tâche d'enseignant du primaire (1<sup>ère</sup> à 6<sup>e</sup> année) n'est pas conventionnée de la même façon que la tâche de l'enseignante du préscolaire (maternelle);

Considérant que la direction de l'école Saint-Cœur-de-Marie favorise la participation des élèves du préscolaire aux activités éducatives;

Considérant que comme par les années passées la direction de l'école convient avec l'enseignante de maternelle une forme de remise de temps;

Considérant que cette remise de temps prends la forme d'une journée où les élèves de maternelles uniquement ne vont pas à l'école;

Considérant que la direction de l'école demande que le service de garde soit ouvert pendant cette journée qui se tiendra le 2 avril prochain;

Considérant que l'école remet la somme de 100\$ pour payer une partie des frais occasionnés à la municipalité pour cette journée;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-103**

**Soirée bénéfique du Parc Marie-Victorin : 23 mai 2015 : 125\$/billet**

Considérant que les frères Lemaire sont très présents dans le financement de la Station du Mont-Gleason;

Considérant que le parc Marie-Victorin organise encore cette année son souper bénéfique au montant de 125\$ par billet;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la Municipalité de Tingwick se procure 2 billets au montant de 250\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-104**

**Demande de Madame Antoinette Crête, responsable du Sentier Les Pieds d'Or : 3 000\$**

Considérant qu'il a été convenu avec Mme Crête de lui remettre la somme de 3 000\$ pour l'entretien du Sentier Les Pieds d'Or sur présentation de facture pour l'année 2015;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accorde la somme de 3 000\$ à Mme Crête. À la fin de la saison celle-ci devra remettre le détail des achats ainsi que les pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-105**

**Melius Mobilité active : mandat demande de subvention projet de piste cyclable reliant Tingwick-Warwick**

Considérant que les co-fondateurs de l'organisme *Melius Mobilité Active*, Messieurs Samuel Tousignant et Jérôme Nadeau sollicitent la collaboration et le support de la Municipalité de Tingwick pour leur projet de piste cyclable reliant la



route verte au Mont-Gleason;

Considérant que *Melius Mobilité Active* s'engage à gérer le projet de développement de la piste cyclable et effectuer les différentes tâches associées au projet, le tout tel que mentionné dans leur lettre du 14 février 2015;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick mandate l'organisme *Melius Mobilité Active* de Tingwick pour présenter une demande d'aide financière auprès du ministère des Transports dans le cadre du programme Véloce II afin de leur permettre de réaliser le projet de piste cyclable reliant la route verte au Mont-Gleason.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-106**

**Comité des fêtes d'autrefois de Tingwick demande la salle gratuite pour les 21 et 22 août 2015**

Considérant que le comité des fêtes d'autrefois de Tingwick demande la gratuité de la salle les 21 et 22 août 2015 pour la tenue de leurs activités;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la demande du comité des fêtes d'autrefois de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-107**

**Conférence Web : ADMQ «Les attestations de conformité : cadre juridique et contenu» : 138\$ plus les taxes applicables**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la directrice générale, Chantale Ramsay soit autorisée à participer à la conférence Web de l'Association des directeurs municipaux du Québec sur les attestations de conformité : cadre juridique et contenu au coût de 138\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-108**

**Filles d'Isabelle État Victoriaville : demande d'aide financière Congrès d'État 2015**

Considérant que Mme Réjeanne Vallières, régente d'État de Victoriaville des Filles d'Isabelle organise le Congrès d'État 2015 qui se tiendra à Victoriaville;

Considérant que Mme Vallières demande une aide financière pour l'organisation de ce congrès;

Considérant que ce congrès n'aura pas lieu à Tingwick et que cette demande ne vient pas des Filles d'Isabelle du Cercle Notre-Dame de la Paix #1216 de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu de ne pas donner suite à la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-109**

**ADMQ formation «Environnement et responsabilités municipales : êtes-vous à jour?» : 30 avril à Drummondville : 286\$ plus les taxes applicables**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la directrice générale, Chantale Ramsay soit autorisée à participer à la formation sur l'environnement et les responsabilités municipales le 30 avril à Drummondville au coût de 286\$ plus les taxes applicables. Les frais inhérents lui seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Société canadienne du cancer : Avril est le Mois de la jonquille  
La résolution numéro 2015-03-110**

Considérant que le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

Considérant que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

Considérant que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancer, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

Considérant que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

Considérant que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu :

- ✓ de décréter le mois d'avril est le Mois de la jonquille;
- ✓ que le conseil municipal de Tingwick encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-111**

**Achat d'une cuisinière salle du vestiaire : 175\$**

Il est proposé par le conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick acquiert une cuisinière au coût de 175\$ pour la salle du vestiaire afin de remplacer celle qui ne fonctionne plus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2015-03-112**

**Modification salaire de M. Jacques-Olivier Laliberté remplacement de M. Marcel Roy**

Considérant que suite à l'absence de M. Marcel Roy, responsable de la patinoire M. Jacques-Olivier Laliberté a dû remplacer M. Roy jusqu'à l'arrivée de M. Raphaël Racine;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Gaston Simoneau, il est résolu de remettre l'équivalent du salaire de M. Roy à M. Jacques-Olivier Laliberté pendant la période où il a dû le remplacer.

Adoptée à l'unanimité des conseiller.

**2015-03-113**

**Peinture édifice administratif : 4 200\$ coût pour la peinture**

**approximativement 1 000\$**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que l'édifice administratif soit peinturé pour la somme de 4 200\$ à contrat plus l'achat de la peinture qui coûtera approximativement 1 000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Changement de fluorescent salle du vestiaire et cuisine : 2 450\$  
La résolution numéro 2015-03-114**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick retienne les services de J. Marc Laroche, entrepreneur électricien pour le remplacement des fluorescents dans la salle du vestiaire pour une somme de 2 450\$ tel que décrit dans la proposition #07519 du 12 novembre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.**

Des questions sont posées sur les sujets suivants : la responsabilité du conseiller, Gaston Simoneau sur le dossier de la salle paroissiale, regroupement de municipalités sur certaines demandes de soumissions, soumissions sable à déglacage 2014, conflit d'intérêt, plan CPE comité d'embellissement, ressources humaines et congé de maladie, règlement sur les périodes de questions, le traitement des employés présentement, le remplacement de la brigadière et le remplacement au service de garde.

**2015-03-115**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la présente séance soit levée. (21h)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%%

\_\_\_\_\_  
**Chantale Ramsay**  
**Directrice générale**  
**Secrétaire-trésorière**

\_\_\_\_\_  
**Réal Fortin**  
**Maire**

%%

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

**Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2015-03-068, 2015-03-071, 2015-03-073, 2015-03-074, 2015-03-075, 2015-03-084, 2015-03-086, 2015-03-088, 2015-03-091, 2015-03-093, 2015-03-098, 2015-03-100, 2015-03-101, 2015-03-102, 2015-03-103, 2015-03-104, 2015-03-106, 2015-03-107, 2015-03-109, 2015-03-111, 2015-03-112, 2015-03-113 et 2015-03-114.**

---

**Chantale Ramsay**  
**Directrice générale & secrétaire-trésorière**

%%

**Je, Réal Fortin, maire suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.**

---

**Réal Fortin, maire**

%%